



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question au Gouvernement n° 3239

Texte de la question

VIOLENCES EN ISÈRE

Mme la présidente. La parole est à M. Michel Issindou, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Michel Issindou. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre. Hier, à Moirans, dans le département de l'Isère, des exactions inadmissibles ont été commises. En fin d'après-midi, plusieurs dizaines de membres de la communauté des gens du voyage ont bloqué la route départementale et les voies ferrées. Dès le début de la soirée, les forces de l'ordre déployées ont repris le contrôle de la situation et rétabli la circulation routière et ferroviaire. Ces émeutes en réaction à une décision de justice sont inacceptables, intolérables dans un État de droit comme le nôtre. Nous pouvons et devons, chers collègues, sur tous les bancs de notre assemblée, rendre hommage au travail exemplaire des forces de l'ordre, policiers et gendarmes, mais aussi pompiers et services de l'État, dans ce contexte extrêmement difficile. Les habitants de Moirans et de l'Isère savent ce qu'ils leur doivent. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.)*

Comme vous l'avez dit, monsieur le Premier ministre, « face aux violences inadmissibles commises à Moirans, une seule réponse : la fermeté et le rétablissement de l'ordre républicain ». Le ministre de l'intérieur, Bernard Cazeneuve, la garde des sceaux, Christiane Taubira *(Exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains)*, et l'ensemble des membres du Gouvernement font bloc pour protéger l'ordre républicain, garant de la tranquillité et de la sécurité de nos concitoyens. Dans une société de plus en plus violente, notre détermination à lutter contre la délinquance sous toutes ses formes est totale. Car ce sont toujours les plus faibles qui sont les premières victimes de ces actes.

Chers collègues, les contre-vérités, les caricatures et les mensonges assénés par la droite et l'extrême droite pour dépeindre une gauche laxiste ne résistent pas à l'examen des faits. En matière d'allocation de moyens à la police, à la gendarmerie et à la justice, de lutte contre le terrorisme et de préservation de l'ordre républicain, nous avons agi sans relâche ni faiblesse. Monsieur le Premier ministre, alors que la situation sur place demeure fragile, que peut nous dire le Gouvernement sur les événements d'hier ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.)*

Mme Claude Greff. Rien du tout !

Mme la présidente. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Manuel Valls, Premier ministre. Monsieur le député, face à la violence, il faut agir.

Un député du groupe Les Républicains. Allons-y !

M. Manuel Valls, Premier ministre. Nous sommes dans une société où il y a de la violence. C'est pour cela que la sécurité est une priorité. Je rappelle à ceux qui utilisent à chaque fois ce type d'événement pour essayer de prospérer électoralement qu'ils ont eux-mêmes affaibli la police et la gendarmerie en supprimant 13 000 postes de policiers et de gendarmes. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.*)

M. Alain Marty. Le problème, c'est aujourd'hui !

M. Christian Jacob. Que faites-vous depuis trois ans, sinon de la démagogie et du populisme ?

M. Manuel Valls, Premier ministre. C'est mon gouvernement, sous l'autorité du Président de la République, qui crée des postes de policiers et de gendarmes, plus de 5 000 au cours du quinquennat. Nous donnons davantage de moyens techniques et matériels à la police et à la gendarmerie ainsi qu'aux services de renseignement au lieu de faire de la sécurité un sujet de polémique comme vous cherchez à le faire en permanence ! Vous êtes pris dans cette contradiction terrible : sur le terrain, les élus venant à la rencontre du Premier ministre et des ministres, quelle que soit d'ailleurs la majorité, se comportent dignement dans un esprit républicain, alors que d'autres, sur les ondes et ici même dans cet hémicycle, croient que c'est sur le thème de l'insécurité, sur le thème de la sécurité, qu'ils pourront courir derrière le Front national ! Vous vous trompez lourdement ! En matière de sécurité, après les événements de Moirans, les Français attendent une réponse ferme. Et cette réponse ferme, c'est celle de l'État de droit : police, gendarmerie, polices municipales, justice. C'est cela, l'État de droit. Et l'on ne conteste pas les décisions de justice à son gré !

M. Jean-Claude Perez. Exactement !

M. Manuel Valls, Premier ministre. Nous respectons, nous, les décisions de justice, surtout quand elles sont prises dans un contexte particulièrement difficile. Chacun s'honorerait à les respecter, parce que c'est cela, conforter l'État de droit.

M. Bernard Roman. Très bien !

M. Manuel Valls, Premier ministre. Nous continuerons à mobiliser des moyens sur le terrain, notamment à Moirans, dans ce territoire, cette circonscription, ce canton qu'André Vallini connaît bien. Ce qui s'est passé est intolérable et nos concitoyens, nos compatriotes, ont besoin de cette réponse en matière de sécurité et d'ordre républicain. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.*)

Données clés

Auteur : [M. Michel Issindou](#)

Circonscription : Isère (2^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3239

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 octobre 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [22 octobre 2015](#)